

Extrait du livre des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Neuville, tenue le 5^e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures trente, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*.



AVIS DE MOTION ET DÉPÔT
DU PROJET DE RÈGLEMENT UNIFORMISÉ NUMÉRO RMU-2025
RELATIVEMENT À LA SÉCURITÉ ET À LA QUALITÉ DE VIE
(RESOLUTION 25-05-72)

Je, soussigné, monsieur Luc Delisle, conseiller au siège no 2, donne avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine assemblée du conseil municipal de la Ville de Neuville, prévue le 2 juin 2025, un règlement uniformisé relatif à la sécurité et à la qualité de vie sera adopté en vue de remplacer le règlement uniformisé numéro RMU-2021 relatif à la sécurité et à la qualité de vie.

Je, soussigné, monsieur Luc Delisle, conseiller au siège no 2, dépose le projet de règlement intitulé : règlement uniformisé numéro RMU-2025 relatif à la sécurité et à la qualité de vie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme, ce 6^e jour du mois de mai 2025.

Marie-Krystine Beauregard
Directrice générale et greffière